



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2012

N° 2012 - 12 - 14 - 06

**LOCATION DES SALLES MUNICIPALES :
ACTUALISATION DES TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2013**

Le 14 décembre 2012 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 07 décembre 2012

Date d'affichage de la convocation : 07 décembre 2012

PRESIDENCE : M. BIAUX, maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme ROLLET - Mme LE LAY - M. BISSON - Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.

M. LHENRY – Mme MILLOT – M. PEROT - M. SARTELET – Mme STEVENOT – M. PERNET - Mme MOREAU - M. CAILLOT - M. SMITH – Mme LEFORT - Mme THILLY – Mme MASSON - M. ANTUNES - M. BESSON.

<u>EXCUSES</u> :	M. FAUCONNET	donne pouvoir à	Mme DETERM
	Mme GABREL	donne pouvoir à	Mme MOREAU
	M. CHOUARD	donne pouvoir à	M. FENAT

ABSENTS : Mme DORTA
M. JOSEPH
Mme CORREIA
M. CARRASCO

<u>Membres en exercice</u> :	29
<u>Membres présents</u> :	22
<u>Procurations</u> :	3
<u>Votants</u> :	25

Secrétaire de séance : M. FENAT

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES
ACTUALISATION DES TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2013

La commune loue les salles communales selon les conditions fixées ci-dessous.

1) Conditions générales.

a. Les associations fagniérottes bénéficient de :

- une mise à disposition annuelle gratuite, à l'exception des frais de chauffage et d'utilisation de la cuisine qui sont dus à plein tarif.
- une deuxième location à 50 % du tarif, à l'exception des frais de chauffage et d'utilisation de la cuisine qui sont dus à plein tarif.
- le plein tarif s'applique à partir de la 3^{ème} location.

Le Centre de Culture André Gallois est mis à la disposition gracieusement des associations fagniérottes, à tour de rôle pour le réveillon de la Saint Sylvestre (à compter de la date du caractère exécutoire de la présente délibération).

Le comité des fêtes bénéficie d'une mise à disposition gratuite du Centre de Culture André Gallois pour les manifestations organisées à l'occasion de la fête foraine municipale.

b. Usagers non Fagniérots

Pour toutes les salles, le paiement intégral doit s'effectuer à la réservation ferme. En cas d'annulation pour force majeure (extérieure à la volonté, imprévisible, irrésistible), la commune remboursera 90 % du montant de base.

2) Tarifs

Il vous est proposé d'augmenter ces tarifs de 3 % figurant selon le tableau annexé, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Sont applicables, les tarifs en cours lors de l'inscription définitive, c'est à dire lors du versement effectif du prix de la réservation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission des finances ;
VU l'avis favorable de la commission de la jeunesse, de l'éducation
et des relations avec les associations ;
OUI l'exposé qui précède

DECIDE d'adopter les tarifs décrits ci-dessus et détaillés en annexe à compter du 1^{er} janvier 2013.

Résultat du vote :

- Voix pour : 25
- Voix contre : -
- Abstentions : -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES DE FAGNIERES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2013

SALLES	FAGNIEROTS		EXTERIEURS		SONO
	LOCATION	CHAUFFAGE	LOCATION	CHAUFFAGE	
1. Centre de Culture A.Gallois					<u>PETIT SONO</u>
<u>Salle</u>					45 € caution 45 €
. Week-end	395,00 €	131,00 €	680,00 €	131,00 €	<u>SONO</u>
. Journée en semaine	197,00 €	89,00 €	251,00 €	89,00 €	<u>GENERALE</u>
. Avec loges ou/et balcons (week-end)	492,00 €	181,00 €	794,00 €	181,00 €	Fagniérots 100 €
<u>Cuisine (en sus)</u>	58,00 €	- €	91,00 €	- €	Extérieurs 150 €
2. Salle polyvalente des Collines					
. Week-end	197,00 €	33,00 €	295,00 €	33,00 €	
. Journée en semaine	101,00 €	20,00 €	154,00 €	20,00 €	<u>CAUTION :</u>
3. Salle Jean Gabin					300 €
. Week-end	235,00 €	36,00 €	340,00 €	36,00 €	fournir
. Journée en semaine	115,00 €	20,00 €	177,00 €	20,00 €	attestation
4. Centre de Loisirs de la Noue d'Argensols Salle commune					d'assurance
. Week-end	235,00 €	36,00 €	340,00 €	36,00 €	
. Journée en semaine	115,00 €	20,00 €	177,00 €	20,00 €	
4. Vin d'honneur					
Salle polyvalente, Jean Gabin, Noue d'Argensols	70,00 €	20,00 €	114,00 €	20,00 €	

Chauffage : du 15 octobre au 15 avril et suivant la demande en dehors des ces périodes

Les utilisateurs assurent le rangement et le nettoyage

Dans le cas où les salles sont rendues dans un état anormalement sale, la remise en état de propreté sera facturée suivant le tarif en vigueur : 24 € de l'heure